

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 12 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DEVE 129 Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « NOUR » pour la gestion d'un jardin partagé dans le parc Sainte Péline, situé 39, rue Mirabeau (16e).

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 30, 31 janvier et 1er février 2017, autorisant la création et le financement de 10 jardins partagés dont le jardin du parc Sainte Péline situé dans le parc éponyme, 39 rue Mirabeau dans le 16ème arrondissement ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer avec l'association « NOUR » une convention d'occupation du domaine public pour un usage de jardin partagé adhérent à la Charte Main Verte ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 26 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association « NOUR » dont le siège social est situé au 17, rue du Général Niox (16e), la convention dont le texte est joint à la présente délibération, pour la mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle de 83 m² située 39, rue Mirabeau Paris (16e) dans le parc Sainte Péline, pour un usage de jardin partagé adhérent à la Charte Main Verte.

Article 2 : La convention est conclue pour une durée d'un an, reconductible tacitement chaque année jusqu'à six ans maximum.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO